

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 OCTOBRE 2019  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Etaient présents :

Amné en Champagne	JOLY Gérard	
Auvers sous Montfaucon	POUCE Gérard	
Avesé	GERBAULT Gaëtan	
Brains sur Gée	VEAU Laurent	GAVALAND Olivier
Brûlon	VANNIER Gilbert	COUDREUSE Daniel
Brûlon	CHAUVEAU Cécile	BERNIER Gisèle
Chantenay-Villedieu	CERBELLE Régis	DE SAINT PRIEST Thierry
Chassillé	LEGENDRE Michel	
Chemiré en Charnie	COUELLE Michel	
Chevillé		
Coulans sur Gée		CHOPLIN Ludovic
Coulans sur Gée		
Crannes en Champagne	DALIBARD Pierre	
Epineu le Chevreuil	HUET Sébastien	
Fontenay sur Vègre	LHOPITAL Monique	
Joué en Charnie	NOIR Régis	LETEIL Guillaume
Longnes	PINEDO Bernadette	
Loué	CROYEAU Dominique	PLANTAIS Gérard
Loué	VEAUDECENNE Marie-Laure	CHEVALLIER Laurent
Loué	COUILLARD Maud	
Maigné		
Mareil en Champagne	ROGUET Jean-Claude	
Noyen sur Sarthe		AUTRET Marie-Madeleine
Noyen sur Sarthe	GALATI Chantal	OGE Véronique
Noyen sur Sarthe		
Pirmil	SIETTE André	
Poillé sur Vègre	PLONCARD Danièle	
St Christophe en Champagne	GESLOT Marcel	
St Denis d'Orques	PIOGER Fernand	LELIEGE Michel
St Ouen en Champagne	GUERRIAU Dominique	LAINÉ François
St Pierre des Bois	PORTAIS Florent	
Tassé	LEMERCIER Catherine	
Tassillé	VALLEE Gaëtan	
Vallon sur Gée	DROUIN Michel (arrivé à 21h10)	PARIS Dany
Viré en Champagne	PAULOUIN Catherine	

Absents excusés :

Coulans sur Gée	BRIFFAULT Michel (Pouvoir à CHOPLIN Ludovic)
Noyen sur Sarthe	JARRIER Lionel (pouvoir à AUTRET Marie Madeleine)
Pirmil	LAGNEAU-DERET Gaël
Poillé sur Vègre	LAMBERT Isabelle (pouvoir à PLONCARD Danièle)
Chevillé	LORNE Fabien

Monsieur VANNIER, Président vérifie que le quorum est atteint, valide les pouvoirs et nomme Monique LHOPITAL, secrétaire de séance.

Le Président demande à rajouter à l'ordre du jour la présentation de la restitution de l'audit Santé et l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de gymnase à Coulans sur Gée.

Le Président informe le conseil communautaire du retrait de l'ordre du jour les points suivants : cession de terrain à Joué en Charnie, régularisation charges Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Après approbation de l'ordre du jour modifié, approbation du procès-verbal de la précédente séance, à l'unanimité, Le conseil communautaire examine les questions inscrites.

Monsieur DROUIN est arrivé après les points nécessitant une délibération. Son vote n'est donc pas comptabilisé.

## **CULTURE**

### Saison 2019-2020

Dans le cadre de la saison 2019/2020 et du projet fil rouge, il est possible de solliciter une aide au financement LEADER via le Pays Vallée de la Sarthe.

Cette saison, plusieurs représentations de spectacles vivants pluridisciplinaires sont programmées sur la thématique « ma terre, mon territoire ».

Le conseil communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable à une demande de soutien financier.  
**Délibération n°09-10-2019-01**

## **ENVIRONNEMENT**

### Gestion des déchets verts

La commission présente le résultat de ses travaux sur la gestion des déchets verts.

Un groupement d'agriculteurs qui a développé un projet de méthanisation a été rencontré à plusieurs reprises.

Ce groupement propose de mettre à disposition une surface à la communauté de communes, pour alimenter le dispositif de méthanisation.

Cette plate-forme sera située entre les communes de Loué et Saint Christophe en champagne.

La commission propose de travailler avec le cabinet INDDIGO qui est déjà intervenu sur l'étude d'optimisation des déchetteries. Le montant de la prestation s'élève à 21 600 euros TTC.

Le conseil communautaire procède à un vote à main levée. Par 38 voix Pour et 05 abstentions, accepte le devis présenté par le cabinet INDDIGO. **Délibération n°09-10-2019-02**

## **FINANCES**

### Indemnités comptables 2019

Les indemnités de conseil allouées au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur de communes et établissements publics locaux s'élèvent pour l'année 2019 à 1 810,66 € Bruts.

Après déductions des cotisations (C.S.G., R.D.S, et 1% solidarité), le montant net à verser est de 1 638,11 €.

Le conseil communautaire accepte à l'unanimité, le versement de cette indemnité. **Délibération n°09-10-2019-03**

### Point financier sur les régies

Les régies de la Base aquiludique et du service culturel ont été contrôlées par les services du Trésor Public.

### Régie Base aquiludique

Il a été perdu une série de tickets d'une valeur faciale totale de 102 euros. Le régisseur nommé sur la saison 2019 ne peut être tenu pour responsable, la perte a eu lieu avant sa prise de fonctions.

Aucun régisseur n'a pu être formellement mis en cause.

Le conseil communautaire accepte de prendre en charge financièrement cette somme. **Délibération n°09-10-2019-04**

### Régie Actions culturelles

Une erreur de caisse d'un montant de 38 euros a été constatée. Le régisseur justifie cette erreur par des difficultés répétées lors des spectacles, à comptabiliser les entrées, rendre la monnaie. Le manque de bénévoles en soutien à l'accueil du public a engendré cette différence de caisse.

Le conseil communautaire accepte de prendre en charge financièrement cette somme. **Délibération n°09-10-2019-04**

### Décision modificative budget sports

Une décision modificative est nécessaire sur le budget des activités sportives afin de faire face aux révisions de prix concernant les différents travaux effectués, mais aussi de dégradations sur le complexe sportif de Loué.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la décision modificative présentée. **Délibération n°09-10-2019-05**

## **BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES**

### Attribution du lot « Plâtrerie » sur l'hôtel communautaire

À la suite de la liquidation judiciaire de la société SMATP, titulaire du lot plâtrerie concernant le marché de travaux de l'Hôtel Communautaire, une nouvelle consultation a été lancée.

Les propositions sont les suivantes :

<b>Entreprises</b>	<b>Montant HT</b>
ITA	57 954,55 €
Mailhes Pottier + Quali'profil	60 865,92 €
PCI Decor	62 000,00 €
Coignard	67 500,00 €
Isol'Tech	70 505,96 €
Meignan	75 719,25 €

Les prestations sur le plan technique sont équivalentes.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de retenir l'offre présentée par la société ITA pour un montant de 57 954,55 € HT. **Délibération n°09-10-2019-06**

Il est également soumis des demandes de travaux, à la suite du constat par le maître d'œuvre de l'impossibilité de conserver les enrobés existants en l'état.

Le montant s'élève à 18 233 euros Hors Taxes. L'entreprise titulaire du marché « Voirie » propose un tarif moins élevé que sa proposition de base.

Compte tenu des retards pris dans l'exécution des travaux et la nécessité de disposer de surfaces de sols homogènes, il est proposé à titre exceptionnel de confier ces travaux à l'entreprise HUET, titulaire du lot « Voirie ».

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de retenir l'offre présentée par la société HUET pour un montant de 18 233 euros Hors Taxes. **Délibération n°09-10-2019-07**

Il est également proposé de faire réaliser une aire de lavage pour les contenants des déchets ménagers mis à disposition des usagers et associations.

Les bacs seront réparés, remis en état sur le site de l'hôtel communautaire. Le montant de cet aménagement s'élève à 8 500 euros Hors Taxes. S'agissant d'une dépense hors marché, car non prévue dans la consultation, elle sera traitée comme telle.

### Assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de gymnase à Coulans sur Gée

Le Président informe l'assemblée communautaire qu'une consultation sur une assistance à maîtrise d'ouvrage sera prochainement lancée.

## **ECONOMIE**

### Cession de terrains sur la zone des Pins à Joué en Charnie

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et sera reporté à une séance ultérieure.

## **SOCIAL SANTE**

### Régularisation charges Maison de Santé Pluridisciplinaire

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et sera reporté à une séance ultérieure.

### Restitution de l'audit Santé

L'audit a été réalisé par le cabinet VAA Conseils, auprès des professionnels de santé sur le territoire.

L'offre de soins est stable actuellement. Le besoin porte sur l'amélioration de la lisibilité de la politique de santé.

La phase 2 de l'audit consistera en la recherche et la préconisation d'actions à mener, notamment sur le renforcement des structures existantes.

Des ateliers sont programmés le 14 octobre 2019.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question.

<b>Nomencl.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Numéro</b>	<b>Destinataire/Services</b>
7.5.1	Demande de subvention Leader	09-10-2019-01	Culture - Finances
1.4.3	Prestation INDDIGO - Déchets végétaux	09-10-2019-02	Environnement - Finances
7.10	Indemnité 2019 comptable public	09-10-2019-03	Finances
7.1.3	Prise en charge déficit régies Culture et Base aqualudique	09-10-2019-04	Finances
7.1.2	DM 04 - Budget sport B586	09-10-2019-05	Finances
1.1.11	Attribution lot Plâtrerie - Hôtel communautaire	09-10-2019-06	Finances
1.1.11	Plate-forme lavage - Hôtel communautaire	09-10-2019-07	Finances